
Tribune « En France et dans le monde, l'insécurité nucléaire prolifère »

Par Jean-Marie Collin, directeur de l'Ican France (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires)

Alors que l'on vient de célébrer le 80e anniversaire des drames de Hiroshima et de Nagasaki, la vision d'un monde nucléaire s'affirme dans une pensée unique, alerte Jean-Marie Collin, consultant sur les questions de défense.

Si les derniers mois ont mis en exergue la problématique iranienne, il ne faut pas omettre les quelque 12 241 ogives nucléaires recensées en 2025 dans le monde. Une course globalisée que rien ne semble ralentir.

Quelques semaines après les commémorations du 80e anniversaire des drames de Hiroshima et de Nagasaki, une nouvelle course aux armements a débuté, les dépenses nucléaires mondiales s'envolent et la vision d'un monde nucléaire s'affirme dans une pensée unique. Paradoxalement, une écrasante majorité d'Etats, appuyés par la société civile, refusent cette sécurité à l'ombre d'arme de destruction massive et constatent l'échec de la dissuasion.

Sans exception les puissances nucléaires (les Etats-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, Israël, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord), démocratiques comme autoritaires, ont lancé bien avant l'invasion illégale de l'Ukraine des programmes de modernisation et de renouvellement de leurs arsenaux. La Chine a triplé son arsenal nucléaire, passant de 200 à 600 têtes nucléaires, les Britanniques ont confirmé une dizaine d'ogives supplémentaires et ouvrent la possibilité de créer une composante nucléaire aérienne. Ce serait un grave retour en arrière, Londres ayant en 1998 démantelé sa force aéroportée.

Une base aérienne à vocation nucléaire, en France, dès 2032

Quant à la France, c'est l'ensemble de son arsenal qui est en phase de modernisation jusqu'en 2035 et de renouvellement d'ici à 2050, obligeant à une hausse massive de ses dépenses, passant de 8 466 d'euros/min en 2019 à 12 048 euros en 2024 pour un total de 6,4 milliards d'euros, comme le mentionne le rapport sur les dépenses nucléaires mondiales de l'Ican (1). Dès 2032 une nouvelle base aérienne à vocation nucléaire accueillera, à Luxeuil-Saint-Sauveur (Haute-Saône), deux nouveaux escadrons des Forces aériennes stratégiques, soit un doublement des capacités portant à 340 têtes nucléaires contre 300 actuellement. Cette décision piétine la seule avancée concrète en matière de désarmement prise au XXIe siècle par la France avec la suppression d'un escadron des FAS en 2008.

La France, membre du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), est entrée dans une phase inédite de pérennisation de son arsenal, en contradiction complète avec l'esprit et la Lettre du

TNP. Cette prolifération verticale s'accompagne d'une promotion du discours en Europe, par la France, d'une sécurité fondée sur la théorie de la dissuasion. Mais au fil de l'histoire, cette défense s'est révélée être une illusion dangereuse. La situation ukrainienne a montré que frapper des sites stratégiques d'une puissance nucléaire était possible et que le pouvoir de dissuasion était faillible.

Le «Manifeste Normandie pour la paix dans le monde»

Lors de l'édition 2019 du Forum mondial Normandie pour la paix organisé par la région Normandie, six personnalités Nobel de la paix (dont Mohamed el-Baradei, Jody Williams et Denis Mukwege) ont présenté le « Manifeste Normandie pour la paix dans le monde », plaidant pour une sécurité qui ne repose plus sur la menace nucléaire, soulignant alors déjà les risques majeurs de la nouvelle course aux armes nucléaires. Ce manifeste a salué l'adoption du traité sur l'interdiction des armes nucléaires (Tian), entré depuis en vigueur le 22 janvier 2021, et qui compte désormais une centaine d'Etats membres et signataires.

Affirmer que le Tian est inutile sans puissances nucléaires, c'est ignorer son impact profond : l'interdiction est la première étape du désarmement, et ce traité s'inscrit ainsi dans une logique historique d'éradication des autres armes de destruction massive. De plus, le regard porté sur ces armes désormais illégales au regard du droit international s'est transformé et contraint ces possesseurs à se justifier. Enfin, les réflexions aux Nations unies ont largement dépassé le simple cadre militaire pour aborder la réalité des conséquences passées et potentielles de ces armes en cas d'emploi volontaire ou d'accident.

Les personnalités politiques françaises en charge d'assurer la défense de la France et de l'Europe doivent sortir de cette pensée unique sur la paix ou la stabilité procurée par la dissuasion. Ils doivent s'interroger honnêtement sur le bénéfice d'un tel pari sur la vie des populations sachant, comme le relève le Comité international de la Croix-Rouge, l'impossibilité d'apporter une réponse adaptée aux conséquences humanitaires de toute explosion nucléaire dans une zone peuplée.

(1) Rapport : «les Coûts cachés des armes nucléaires : dépenses en 2024», Ican.